

ARRETE N° UCA-2016-004

**PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE N°UCA-2016-003 PORTANT PUBLICATION DES LISTES
ELECTORALES EN VUE DE LA CONSTITUTION
DES CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

L'administrateur provisoire de l'université Clermont Auvergne

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L 719-1, L 719-2 et D 719-1 à D 719-40 ;
Vu le décret 2016-1217 du 13 septembre 2016 portant création de l'université Clermont Auvergne ;
Vu l'arrêté rectoral n° 16-353-1 du 15 septembre 2016 fixant, pour l'année universitaire 2016-2017, la composition de la commission de contrôle des opérations électorales de l'Université d'Auvergne – Clermont I ;
Vu l'arrêté rectoral n° 16-353-2 du 15 septembre 2016 fixant, pour l'année universitaire 2016-2017, la composition de la commission de contrôle des opérations électorales de l'université Blaise Pascal – Clermont II ;
Vu l'arrêté rectoral n° 16-372 du 15 septembre 2016 portant nomination de l'administrateur provisoire de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, adoptés par délibération du 7 octobre 2016 ;
Vu l'arrêté 2016-001 du 7 octobre 2016 portant organisation des élections pour la constitution des conseils centraux de l'université Clermont Auvergne le 22 novembre 2016 ;
Vu l'arrêté 2016-003 du 25 octobre 2016 portant publication des listes électorales pour la constitution des conseils centraux de l'université Clermont Auvergne le 22 novembre 2016 ;
Vu l'avis du Comité Electoral Consultatif de l'Université Clermont Auvergne du 9 novembre 2016 ;

- ARRETE -

Article 1 : Inscriptions sur les listes électorales « enseignants-chercheurs » (sur demande)

M.AUBERT François ; M.BERNARD Pierre ; M.BERNAZ Philippe ; M.BOUVIER Damien ; Mme BRIONNET (DENIS) Sophie ; Mme CHAUFFOUR Candice ; M.CHENNELL Philip ; Mme COUPEZ Elisabeth ; M.COURT Franck ; M.ERIVAN Roger ; Mme GOEPP Marie ; M.MAYMONT Anthony ; Mme PHELINAS Pascale ; M.PIGANIOL Bernard ; Mme ROLLAND Cathy ; M.TANGUY Gilles ; M.TIXIER Lionel ; M. VILLATTE Guillaume ; Mme ZANIN SALORD Carole.

Article 2 : rectification des listes électorales :

2-1 inscriptions (électeurs de droit) :

Collèges enseignants-chercheurs : M.AMIARD Simon ; Mme BISCONTI Donatella (CR – collège C) ; M.BOUHIFD Mohamed Ali ; M. CORONA Christophe ; Mme EJARQUE Ana ; M. JENSEN Silke ; M.MIROUSE Vincent ; Mme PROBST Aline ; M.ROCHE Olivier.

Collèges BIATSS : M. ALIZON Serge, M. ARTOLA Andoni (CR-C), M. BARDY Lionel, Mme BEAUGER Aude, M. BELLEBOIS Thomas, M. BINET Sébastien, M. BONNEFOY Roméo, M. BONNET Dominique, M. BRUT Eric, M. CACAULT Philippe, M. CALET Didier, M. CELLIER Joël, M. CHASSAGNY Philippe, Mme CHAZAL Audrey,

M. CHEVALEYRE Jean-Claude, M. CLAUDE Alexandre, M. CROIZET Hervé, M. CROZATIER Cédric, Mme DUGAT Pascale, M. FREZET Lawrence, Mme FRUQUIERE FERRY Nathalie, Mme GASQ Christine, M. GATIGNOL JAMON Vincent, M. HAMEL Thierry, Mme HOLOP Florence, M. JAMMES Fabrice, M. LATCHIMY Thierry, Mme LAURENT ACHARD Diane, M. LEDUC Jean-Benoit (CR), Mme LE JEUNE Anne-Hélène, M. LEREMBOURE Martin, M. MAGAUD Gilles, M. MAGNAUDET Julien, Mme MAGNE Magali, M. MALLET Thierry, M. MARMITTE Serge, Mme MARTIN-PREVEL (TEZENAS DU MONTCEL) Hélène, M. MATHIEU Antoine, Mme MERCIER Marie-Lise, M. MIRAS Yannick, M. MONTE Grégory, Mme PELLETIER Marie, Mme PETIT Elodie, M. PEYRIN Frédéric, Mme PHILIPPE Géraldine, Mme PIETRUSIAK Marie-Odile, M. PILLET Nicolas, M. POINTUD Franck, M. REVERET François (CR-C), M. SAHUC Eric, M. SUC Stéphane, M. SUCHORSKI Krzysztof, Mme THEVENIAUD Estelle, M. TOURNAYRE Christophe, Mme TURPIN Carole, M. VANDAELE Richard, M. VAUTIER Franck (CR-C), M. VOLDOIRE Olivier, M. VOYARD Guillaume, M. WAWRZYNIAK Ivan.

Collèges usagers : M.MAYET Alexis Guillaume ;

2-2 Corrections de collège : M.AMIARD Simon (CR – Collège B) ; M.AVEROUS Julien (CR – Collège B) ; Mme BADAUD-GARDY Frédérique (CR – Collège B) ; M.BLANCHON Loïc ; M.BOUHIFD Mohamed Ali (CR – Collège B) ; Mme BOYET Maud (collège A) ; M.DA INES Olivier (CR – Collège B) ; Mme DANIEL Agnès ; Mme DEGOUL Françoise (CR – Collège B) ; M. DUPUYS Régis (CR – Collège C) ; Mme JAGLA Térésa (CR – Collège B) ; M. JENSEN Silke (CR – Collège B) ; Mme JOUSSE (CHABOT) Céline (CR – Collège B) ; M.MATHIEU Olivier (Collèges A) ; M.MIROUSE Vincent (CR – Collège B) ; Mme PROBST Aline (CR – Collège B) ; M.ROCHE Olivier (CR – Collège B) ; Mme ROSE-KOGA Estelle (CR – Collège B) ; M.SAKKA Laurent (CR – Collège B) ; M. SOLER Cédric (CR – Collège B) ; M. VAL Pierre (Collèges A) ; Mme VAURS-BARRIERE Catherine ; M.VLASTELIC Ivan (CR – Collège B) ; M.VOLLE David (Collèges A).

2-3 Corrections de secteur disciplinaire : M. Blanchon Loïc (Santé) ; M. KEMMOE TCHOMTE Sylverin (Sciences et technologies) ; Mme MIOT-NOIRAULT Elisabeth (Santé) ; M. SOLER Cédric (Santé) ; M. Nikolay TCHERNEV (Sciences et technologies) ; Mme VAURS-BARRIERE Catherine (Santé) ;

2-4 Suppressions des listes : Mme ALLAIN Elisabeth, M. AMAT Julien, M. AVIT Guillaume, M. CALVET Lilian, M. CHATTERJEE Abhishek, M. CHOPIN Yves, Mme COMBE Kristell, Mme COSTON Amélie, M. COULIER Yohann, Mme DALLE Céline, Mme DOM-SEKSEK Emma, Mme DULIEGE Nolwenn, Mme FAURY Marine, Mme MACHEMIE Danielle, M. PAUGAM Guillaume, Mme PELISSIER Marie-Noëlle, Mme PICCHIO Lucie, M. PINEL Alexandre, Mme ROCHE Gwenaëlle, M. RODRIGUEZ Stéphane, M. SZYMANSKI Bertrand, Mme TAVERNIER Nathalie, Mme VALVERDE ESTRELLA Lorena, Mme VERNET Lisa.

Article 3 : changement de secteur disciplinaire : Mme BOISSEAU Nathalie (Sciences et technologies) ; M. MATHIEU Pierre (Lettres – Sciences Humaines et Sociales)

Article 4 : changement de bureau de vote : M. AGUER Jean-Pierre (bureau 11 Cézeaux) ; Mme Collay Sylvie (Bureau 12 section 4, Le Puy), Mme DEL MAZO Josianne (bureau 11 Cézeaux) ; Mme TAILLANDIER LE FOLL Valérie (bureau 11 Cézeaux) ;

Article 5 : Publicité

Le présent arrêté sera porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux des composantes et services des deux universités Clermont I et Clermont II et sur l'Intranet du site de l'Université (<http://creation-uca.fr/elections-uca/>).

Le Directeur Général des Services de chacune des universités Clermont I et Clermont II est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 novembre 2016.

L'administrateur provisoire de l'Université Clermont Auvergne,

Professeur Claude JAMEUX



L'administrateur provisoire de l'université Clermont Auvergne certifie le caractère exécutoire de cet acte,

- Transmis au contrôle de légalité le 10/11/2016

- Publié le 10/11/2016

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.